



Túñá

Revue Langues, Littératures,
Arts et Culture (2LAC)
Vol. 001, N° 01

**Actes du colloque scientifique international
sur les langues maternelles tenu
les 20, 21 & 22 février 2024
à l'Université de Kara**

Laboratoire Langues, Littératures et Développement (La.L.D)

E-mail du laboratoire : laldunivkara@gmail.com

E-mail de la revue : tiingalald@gmail.com

Site web de la revue : revue-tinga.com

Contacts : (+228)92181969 / 90007145 / 90122337

Tiɲá

ISSN : 3078-3992

***Revue Langues, Littératures, Arts et
Culture (2LAC)***

NUMERO SPECIAL

**ACTES DU COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LES LANGUES
MATERNELLES TENU LES 20, 21 ET 22 FEVRIER 2024 A
L'UNIVERSITE DE KARA**

VOLUME 001, N° 01

**Thème général du colloque : *Langues maternelles :
terrains, méthodes et enjeux***

Revue semestrielle multilingue

Laboratoire Langues, Littératures et Développement (La.L.D)

E-mail du laboratoire : laldunivkara@gmail.com

E-mail de la revue : tiingalald@gmail.com

Site web de la revue : revue-tinga.com

Contacts : (+228) 92181969 / 90007145 / 90122337
Kara-TOGO

Editorial de la revue

La revue Tíúná est une initiative du Laboratoire Langues, Littératures et Développement (LaLD), une structure de recherche affiliée à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'université de Kara (Togo) et dont les principaux axes sont, entre autres, les langues au service du développement, les littératures, civilisations et environnement, la linguistique et les disciplines connexes.

Tíúná ("étoile" en langue kabiyè), est le symbole de la lumière, celle de la connaissance.

Le but de la revue Tíúná est de recevoir, faire évaluer par les pairs et publier des articles scientifiques d'une originalité avérée, en version imprimée et plus tard, en version numérique.

Les disciplines couvertes par les publications de la revue Tíúná sont, entre autres :

- les langues ;
- la littérature ;
- la linguistique et les disciplines connexes ;
- les arts et communication ;
- la culture.

Les parutions sont semestrielles, soit deux numéros par an, notamment en juin et décembre de chaque année. Des numéros spéciaux sont possibles si nécessaire.

Avant d'être publié, tout article est préalablement soumis au logiciel anti-plagiat. A cet effet, aucun article ne peut être publié si son taux de plagiat est supérieur à 20%.

Les publications de la revue Tíúná sont conformes aux dispositions du CAMES en la matière, notamment les normes éditoriales adoptées à Bamako en 2016.

Kara, le 13 septembre 2024
Professeur Laré KANTCHOA,
Directeur scientifique de la revue Tíúná
Contacts : (+228)90007145 ;
e-mail : lkantchoa@yahoo.fr

Administration de la revue

✓ Comité de rédaction

Directeur scientifique : Pr Laré KANTCHOA
(+228) 90007145

Directeur de publication : Dr Komi KPATCHA (Maître de Conférences)
(+228) 90271980

Rédacteur en chef : Dr Mimboabe BAKPA (Maître de Conférences)
(+228) 90994849

Secrétariat

Dr Essobozouwè AWIZOBA ((+228) 92181969)

Dr Assolissim HALOUBIYOU

Dr Yao TCHENDO

Dr Yoma TAKOUGNADI

Dr Djahéma GAWA ((+228) 90122337) / 99438983

M. Essoron AGNALA (secrétaire principal de la FLESH)

Mlle Essossolim ABOH

M. Essomanam ALALI

✓ Comité de gestion

Pr Padabô KADOUZA, Doyen de la FLESH, université de Kara

Dr Balaïbaou KASSAN (Maître de Conférences), Directrice du Laboratoire

Dr Kemealo ADOKI (Maître-Assistante), Rapporteur du Laboratoire

Dr Tchilabalo ADI (Maître de Conférences), membre du Laboratoire

Dr Mawaya TAKAO (Maître de Conférences), membre du laboratoire

Dr Bawa KAMMANPOAL (Maître de Conférences), membre du Laboratoire

Mme Maguema BILAO, comptable de la FLESH.

Comité scientifique et de lecture

Kossi Antoine AFELI, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Komla Messan NUBUKPO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Kokou Essodina PERE-KEWEZIMA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Alou KEITA, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou ;

Bernard KABORE, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou ;

Laré KANTCHOA, Professeur titulaire, Université de Kara, Togo

Coffi SAMBIENI, Professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi ;

Akayaou Méterwa OURSO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Komlan E. ESSIZEWA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Minlipe M. GANGUE, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Améyo S. AWUKU, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Léa Marie-Laurence N'GORAN, Professeure Titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Tchaa PALI, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo ;

Gratien Gualbert ATINDOGE, Professeur Titulaire, Université de Buea, Cameroun ;

Abou NAPON, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou, Burkina Faso ;

Boussanlègue TCHABLE, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo ;

Larry AMIN, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo ;
Gregory SIMIRE, Professeur titulaire, Université de Lagos, Nigéria ;
Ataféi PEWISSI, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Kodjo AFAGLA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Musanji N’GALASSO-MWATHA, Professeur titulaire, Université Michel de Montaigne-
Bordeaux 3 ;
Akoété AMOUZOU, Professeur titulaire, Université de Kara, Togo ;
Flavien GBETO, Professeur titulaire, Université d’Abomey-Calavi, Bénin ;
Martin GBENOUGAN, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Charles Atiyihwe AWESSO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Bernard KABORE, Professeur titulaire, Université de Koudougou, Burkina Fasso ;
Koutchoukalo TCHASSIM, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Kossi TITRIKOU, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Didier AMELA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Kouméalo ANATE, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Balaïbaou KASSAN, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Komi KPATCHA, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Mimboabe BAKPA, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Palakyém MOUZOU, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Bawa KAMMANPOAL, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Baguissoga SATRA, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Yentougle MOUTORE, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Essohouna TANANG, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Tchilabalo ADI, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Kodjo Biava KLUTSE, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Panaewazibiou DADJA-TIOU, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Kpatcha Essobozou AWESSO, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Kokou AZAMEDE, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Koffi M. L. MOLLEY, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Charles Dossou LIGAN, Maître de conférences, Université d’Abomey-Calavi, Bénin ;
Idrissou ZIME YERIMA, Maître de conférences, Université d’Abomey-Calavi, Bénin ;
Gbandi ADOUNA, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Mawaya TAKAO, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Gnabana PIDABI, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo.

Comité d'organisation du colloque sur les langues maternelles

Président

Laré KANTCHOA, Professeur titulaire, Université de Kara, Togo

Vice-président

Monsieur Palakyém MOUZOU, Maître de Conférences Université de Kara, Togo

Membres

Professeur Tchaa PALI

Professeur Boussanlègue TCHABLE

Madame Balaïbaou KASSAN, Maître de conférences

Monsieur Komi KPATCHA, Maître de conférences

Monsieur Mimboabe BAKPA, Maître de conférences

Monsieur Bawa KAMANPOAL, Maître de conférences

Monsieur Baguissoga SATRA, Maître de conférences

Monsieur Dilone ABAGO, Maître de conférences

Monsieur Essonam BINI, Maître de conférences

Monsieur Tamégnon YAOU, Maître de conférences

Monsieur Gbandi ADOUNA, Maître de conférences

Monsieur Mawaya TAKAO, Maître de conférences

Monsieur Essobozouwè AWIZOBA, Maître assistant

Monsieur Yao TCHENDO, Maître assistant

Monsieur Essotorom TCHAO, Maître assistant

Monsieur Assolissim HALOUBIYOU, Maître assistant

Madame Kemealo ADOKI, Maître assistante

Madame Djahéma GAWA, Maître assistante

Monsieur Yoma TAKOUGNADI, Maître assistant Monsieur

Gnouléleng A. EDJABOU, Maître assistant

Monsieur Essoron AGNALA, Secrétaire principal

Madame Mazalo TCHODIE, Comptable

Madame Amavi Mawussinou ADIBOLO, Secrétaire

Madame Péka-Halo AKILA-ESSO, Secrétaire

Normes rédactionnelles de la revue Tíúǵá

La revue Tíúǵá reçoit pour publication des contributions originales envoyées en version Word à l'adresse : tiingalald@gmail.com

✓ **Informations sur le ou (les) contributeur(s)** (à la première page (en haut et centré)) :

NOM et prénom(s) de l'auteur ou des auteurs (le nom est en lettres capitales)

Institution d'appartenance (Université, Grande, Ecole, Institut, etc.)

Contact téléphonique :

E-mail :

✓ **Présentation des contributions**

Volume : La taille du manuscrit est comprise entre 5000 et 8000 mots. Format : papier A4, Police : Times New Roman, Taille : 12, Interligne 1 pour les citations en retrait et 1,15 pour le reste du texte.

Les soulignement et mise en gras de quelque caractère que ce soit, dans le texte, ne sont pas acceptés.

✓ **Structure de l'article**

La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, résumé en français, mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du sujet, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), développement articulé, conclusion, bibliographie.
- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : titre, prénom et nom de l'auteur, institution d'attache, adresse électronique, résumé en français, mots clés, Abstract, Key words, introduction, méthodologie, résultats et discussion, conclusion, bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;
Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur

(année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont fait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

N.B. : Lorsqu'une citation provient d'une source Internet dont l'auteur est connu, le principe de présentation des sources dans le texte s'applique, à la différence qu'il n'y a pas d'indication de page. Lorsqu'il n'y a pas d'auteur, cette source se place en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

✓ **Tableaux, schémas et illustrations**

Pour les textes contenant les tableaux, il est demandé aux auteurs de les numéroter en chiffres romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Chaque tableau devra comporter un titre précis et une source propre. Par contre, les schémas et illustrations devront être numérotés en chiffres arabes et dans l'ordre d'apparition dans le texte.

La largeur des tableaux intégrés au travail doit être 10 cm maximum, format A4, orientation portrait.

✓ **Références bibliographiques**

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

Sources internet avec auteur(s)

Pour les sources internet ou électroniques, les mêmes dispositions relatives à une source bibliographique s'appliquent, à la différence qu'il faut y ajouter le site web, le jour, le mois, et l'année de consultation entre parenthèses, à la fin.

Exemple :

TOPPE Eckra Lath, 2013, «Le personnage de cinéma. Entre masque, transfert et vérité historique», *Cadrage, Première revue en ligne universitaire française de cinéma*, CNIL1014575 / ISSN 1776-2928, www.cadrage.net, (23.11.2015).

Sources internet sans auteur

Une source internet sans auteur se présente comme suit :

« Titre du document » entre guillemets, année de parution, site web, date de consultation entre parenthèses.

Exemple :

« Was ist Kultur? Einführung und Denkanstöße », 2018, file:///C:/Users/hp/Documents/DOSSIER%20ARTICLES/DOSSIER%208_Interkulturalität_Grenzen/Was_ist_Kultur, (23.01.2018).

Remarques :

Lorsqu'il y a 2 auteurs, leurs noms sont séparés par la conjonction de coordination « et ». Lorsqu'il y a plus de trois (3) auteurs, il ne faut mentionner que le nom du premier auteur apparaissant sur le document suivi de la mention « *et al.* ».

N.B. : seules les références des documents cités dans le texte apparaissent, par ordre alphabétique du nom de famille du premier auteur (s'il y en a plusieurs) dans la bibliographie, à la fin de la contribution.

SOMMAIRE

Linguistique descriptive.....	1
Les processus morphophonologiques intervenant dans la création des numéraux en ifè .	2
ABALO YOKOU Yawa	2
La morphologie verbale du baatonum	17
HAKIBOU Abdoulaye.....	17
Étude morphosyntaxique comparée des déictiques de l’ewegbe parlé à notsé et du wacigbe de vogan	31
KOGNANOU Edah Gaméfio Géorges.....	31
Analyse morphosémantique de la terminologie brassicole du “cúkúdí” chez les kabiyèmba (Togo).....	49
N’ZONOU Palakibani	49
Linguistique appliquée.....	66
Etude morphosémantique des termes relatifs aux dermatoses en kabiyè.....	67
ALAI Mamayou	67
Mouzou Palakyém (MC).....	67
Problématique de la graphie des anthroponymes kabiyè contenant les sons ɪ, v et ɔ	81
ALASSANI Essowè	81
KASSAN Balaïbaou (M.C.).....	81
Valorisation des langues locales sur les radios confessionnelles en Côte d'Ivoire.....	91
ATTA Koffi Éric	91
Quelles normes grammaticales pour l’instrumentalisation et l’introduction du kabiyè dans le système formel ?.....	107

Actes du colloque sur les langues maternelles	
AWIZOBA Essobozouwè	107
Les « kpègjēná » ou les rachetés de la mort : une étude anthroponymique	127
BAKPA Mimboabe	127
PONTI Yendouyamin.....	127
Terminologie de la musique nawdm-français	145
BANORGA Biliba	145
Medias en langues beninoises et promotion/valorisation des langues nationales : un tandem.....	169
BONOU-GBO Zakiath.....	169
AYENA Maurel	169
Le conte africain et les interférences linguistiques : jeux et enjeux dans Le Pagne noir de Bernard Dadié.....	181
BONY Yao Charles.....	181
Décryptage linguistique de l'insulte dans le chant nawda: une approche sociolinguistique	191
GAWA Djahéma.....	191
Langue des signes, langue maternelle et personne en situation de surdité	203
GBOGBOU Abraham	203
<i>Oxó et gbè</i> : recherche-action pour la mise en place d'une terminologie des sciences du langage et de la communication en gungbè, langue Kwa du Bénin	219
LIGAN Dossou Charles	219
L'impact des langues nationales dans le système éducatif formel burkinabè	237
OUEDRAOGO K. Christine	237
Lire et écrire moba : privilège et nécessité au sein d'une société en perte de repère.....	249

SAMPOUMA Nassalénga,.....	249
L’usage de la virgule dans les réseaux sociaux, une feinte discursive à l’ivoirienne.....	263
N’GOLO KONE Siongo	263
Les langues maternelles togolaises à l’école de l’anglais, langue de communication internationale pour un développement durable	279
TARNO Akponi	279
Analyse sémiotique des structures de fraternité, de sororité et d’adelphité chez les Baatambu	293
ZIME YERIMA Idrissou	293
Littératures	311
Women’s Socio-cultural Identity and Contemporary Challenges: An Appraisal of Buchi Emecheta’s <i>The Slave Girl</i>	312
ADOKI Kemealo	312
<i>Les eaux boueuses de kadiogo de Frédéric Pacéré Titinga ou la quête d’une identité linguistique aliénée.....</i>	327
CAMARA Modibo Stanislas	327
Pédagogie et didactique des langues maternelles au prisme des contes ivoiriens.....	339
SENY Ehouman Dibié Besmez.....	339
KOUAKOU Brigitte Charleine Bosson épouse BARRAU	339
Le statut avunculaire dans les paroles littéraires kabiye	353
TCHENDO Yao	353

LINGUISTIQUE APPLIQUEE

Valorisation des langues locales sur les radios confessionnelles en Côte d'Ivoire

ATTA Koffi Éric

Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)

akoffieric@gmail.com

Reçu le 05/06/2024 Accepté le 26/06/2024 Publié le 30/10/2024

Résumé

Cet article se propose d'analyser la valorisation des langues locales sur les radios confessionnelles en Côte d'Ivoire. En effet, on compte une soixantaine de langues locales (Académie ivoirienne des langues maternelles, 2023) et dix-huit radios confessionnelles (HACA, 2023). Cette étude qualitative, qui s'inscrit dans la perspective fonctionnaliste (B. Malinowski, 1970) et sociolinguistique (J.-L. Calvet et P. Dumont, 2013), s'est appuyée sur l'observation des émissions, l'étude des grilles de programmes et des entretiens avec les personnels des radios. L'analyse montre que le français occupe une place de choix dans les programmes des radios confessionnelles. Selon leur cahier des charges, ces radios devraient impulser une nouvelle dynamique dans la médiatisation des langues locales. Leur ancrage local favoriserait la communication, l'éducation, la formation, la sensibilisation et le divertissement des communautés.

Mots clés : Valorisation, radios confessionnelles, radios communautaires, langues locales, Côte d'Ivoire

Abstract

This article aims to analyze the valorization of local languages on religious radio stations in Côte d'Ivoire. Indeed, there are around sixty local languages (Ivorian Academy of Mother Languages, 2023) and eighteen faith-based radio stations (HACA, 2023). This qualitative study, which is part of the functionalist perspective of the media (B. Malinowski, 1968) and sociolinguistic (J.-L. Calvet and P. Dumont, 2013), was based on the observation of broadcasts, the study of program schedules and interviews with radio staff. The analysis shows that French occupies a prominent place in the programs of faith-based radio stations. According to their specifications, these radio stations should create a new dynamic in the media coverage of local languages. Their local roots promote communication, education, training, awareness and entertainment for communities.

Keywords: Faith-based radios, community radios, Ivory Coast, place, local languages

Introduction

La Côte d'Ivoire est une mosaïque ethnique composée d'une soixantaine d'ethnies (Académie ivoirienne des langues maternelles, 2023) réparties en quatre aires culturelles. Les Akans représentent 32,15%, les Krou, 9,8%, les Mandés, 22,2%, les Gurs ou Voltaïques, 15% et autres groupes ethniques constituent 21,2% de la population (Recensement général de la population et de l'habitat, 2021).

Selon l'Académie Ivoirienne des Langues maternelles (2023), la langue française est la plus parlée en Côte d'Ivoire. En deuxième position, se situe le dioula (malinké), suivi du baoulé. Le sénoufo occupe la quatrième place tandis que le dan ou yacouba se retrouve à la cinquième place (AILM, 2023).

L'article 48 de la Constitution (2016) réaffirme que le français est la langue officielle. Cependant, l'article 101 préconise la promotion et le développement des langues locales.

En ce qui concerne l'état des religions dans le pays, il faut dire que l'État ivoirien et le système éducatif public sont légalement laïcs. D'après le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (2021), les religions les plus pratiquées en Côte d'Ivoire sont l'Islam (42,5%) et le Christianisme (39,8 %). L'animisme, qui maintient une influence assez forte sur toutes les autres croyances, représente 3,6 % de la population. En marge de ces grands courants, 14,1% des habitants n'ont pas de religion. Au total, l'Islam et le Christianisme occupent 82,3% de la population alors que l'animisme et les autres religions se répartissent le reste de la population, soit 17,7%.

La Loi N° 91-1001 du 27 décembre 1991, qui rend effective la libéralisation de l'audiovisuel, notamment le secteur radiophonique, a attribué des fréquences aux confessions religieuses. En Côte d'Ivoire, il existe 18 radios confessionnelles (HACA, 2023). L'article 4 du cahier des charges de cette catégorie de radios, qui sont des radios de proximité ou communautaires, stipule qu'elles doivent diffuser leurs émissions en français et surtout en langues locales.

Quelle est la place des langues locales sur les radios confessionnelles en Côte d'Ivoire ?

La présente étude vise à analyser la place des langues locales sur les radios confessionnelles en Côte d'Ivoire.

L'hypothèse de recherche stipule que la place des langues locales sur les radios confessionnelles en Côte d'Ivoire, dépend de la qualité et la quantité des émissions diffusées en langues locales.

Ce travail de recherche s'articule autour des axes suivants : les réflexions théoriques, le cadre méthodologique et la présentation et la discussion des résultats.

1. Réflexions théoriques

1.1. Revue de la littérature

Plusieurs travaux se sont consacrés aux langues nationales et leur place dans les médias.

C'est dans cette perspective que M.-J. D. Mobio (2022) a relevé que les populations ivoiriennes sont en proie à une crise linguistique qui affecte profondément leurs identités. Pour relever le défi de leur valorisation, l'auteur préconise leur traduction eu égard à leur importance.

L'étude de Y. T. A. Séka (2018) s'est fixée pour objectif d'analyser l'importance de la langue maternelle dans un processus d'apprentissage chez les enfants. L'analyse a montré que l'enseignement de la langue maternelle assure un équilibre psychologique dans les apprentissages et une meilleure relation pédagogique pour la maîtrise du français. En ce sens, elles peuvent contribuer à la mise en œuvre de campagnes de sensibilisation.

Selon A. D. Assanvo (2023), les campagnes de sensibilisation en langues maternelles sur la covid-19 dans les villages ivoiriens, ont permis aux populations (analphabètes) de prendre la pleine mesure de la pandémie et de s'impliquer dans la lutte en vue de son éradication. En effet, les langues maternelles ont l'avantage de toucher un grand nombre de personnes (analphabètes) et susciter leur adhésion à la campagne de sensibilisation.

Quant à K. S. Agnissoni et A. Ouattara (2020), ils ont soutenu que les apprenants ivoiriens sont soumis dans leur situation de classe à faire un usage exclusif non seulement du français, mais également avec pour seule variété, la norme standard. Alors, pour un meilleur apprentissage du français en milieu scolaire en Côte d'Ivoire, l'adéquation entre l'environnement linguistique extrascolaire et celui de l'école doit être pensée.

Pour sa part, (K. S. Kouassi, 2021), a procédé à une analyse de l'organisation politique du pays de la Côte d'Ivoire, qui a montré que la région est le cadre juridico-administratif idéal au niveau duquel doit se faire l'aménagement linguistique en Côte d'Ivoire (K. S. Kouassi, 2021). En plus d'être dotée d'une autonomie financière, elle présente une unité culturelle et linguistique qui donne la possibilité de régionaliser l'école qui sera davantage plus intégrée dans la culture ivoirienne. Ainsi, à la lumière des données sociodémographiques, l'abbey, l'agni, l'akyé, le baoulé, le bété, le dan, le gouro, le guéré, le koulango, le malinké et le sénoufo peuvent être promues au rang de langues d'enseignement aux côtés du français en vue d'un partenariat fructueux même si cela laisse apparaître des interférences.

C'est pourquoi, K. E. N'gatta (2013), a fait savoir que les locuteurs de la langue française en Côte d'Ivoire, empruntent des mots et des expressions à leurs langues maternelles. Mais, encore, ils parlent la langue française avec le substrat de leurs langues. Alors, le français des

Ivoiriens s'est si fortement « ivoirisé » qu'il est devenu un français « nouveau ». Cependant, si les Ivoiriens parlent un français ivoirien, leurs langues maternelles aussi s'effritent et se « francisent » au point de devenir une langue hybride avec des mots et expressions de la langue française.

Pour finir, K. S. Kouassi (2020), a indiqué que l'évaluation du niveau de vitalité des langues ivoiriennes à la lumière des critères édictés par l'UNESCO révèle que toutes les langues ivoiriennes sont en danger du fait de la rupture progressive de la chaîne de transmission intergénérationnelle. C'est pourquoi, il urge de documenter ces langues en vue de préserver les patrimoines culturel et linguistique qu'elles véhiculent.

1.2. Cadre de référence théorique

1.2.1. La théorie fonctionnaliste et l'approche sociolinguistique

La présente étude a pour ancrage théorique le fonctionnalisme et la sociolinguistique. Selon B. Malinowski (1968), chaque élément social et culturel remplit une fonction précise dans le système dont il est issu. Le fonctionnaliste cherche à expliquer les phénomènes sociaux par les fonctions que remplissent les institutions sociales, les structures des organisations et les comportements individuels ou collectifs. La théorie fonctionnaliste des médias est un cadre conceptuel qui étudie l'analyse du contrôle et l'analyse du contenu des médias. Il s'agit à travers cette étude, de relever les rôles des radios confessionnelles dans la valorisation des langues locales en Côte d'Ivoire.

1.2.2. L'approche sociolinguistique

Cette recherche s'inscrit également dans une perspective sociolinguistique qui se donne pour tâche de faire un état des lieux sur la question de l'usage du français en milieu scolaire ivoirien afin d'analyser les perspectives pour une solution durable. La sociolinguistique présente la langue comme un produit de la vie en société qui ne saurait exister sans les gens qui la parlent. Dès lors, l'histoire d'une langue est l'histoire de ses locuteurs (J.-L. Calvet et P. Dumont, 1999) étant donné que tous les changements qui interviennent au sein de la société se répercutent sur la langue. Cette discipline fait donc de ces changements, des usages et des variations linguistiques observées aussi bien chez un individu donné qu'au sein de la communauté, son objet d'étude. La sociolinguistique (T. Bulot et P. Blanchet, 2013) a été développée depuis les années 1970 dans la communauté de chercheurs francophones comme une approche alternative à la linguistique pour étudier les phénomènes linguistiques. Elle est caractérisée entre autres par des recherches dites de terrain et une forte attention à la demande sociale dès lors que les langues à travers leurs pratiques, leurs représentations, leurs effets sur les pratiques sociales de tous ordres et réciproquement, y sont impliquées. Cet article s'appuyant sur la sociolinguistique, prend pour appui et illustration l'étude de la diffusion des langues locales sur les radios confessionnelles en Côte d'Ivoire.

2. Cadre méthodologique

Pour mener à bien l'étude, des techniques de collecte de données tels que l'observation, l'étude documentaire et les entretiens ont été utilisés.

L'observation a consisté à suivre et écouter des émissions en langues locales sur les radios étudiées et à suivre en studio des animateurs en situation de présentation d'émissions en langues locales. L'étude documentaire a permis de consulter des articles, des ouvrages et bien d'autres documents en rapport avec le sujet. Quant aux entretiens, ils ont servi à recueillir des informations auprès des responsables et des animateurs en langues locales des radios confessionnelles, objets de l'étude. On note que les directeurs de radio (*Radio nationale catholique et Radio Al Bayane*) et la directrice de *Radio Chandelier* ont été interrogés. Au niveau des animateurs d'émissions en langues locales, 12 présentateurs, soit 04 par radios en fonction de leurs disponibilités, ont été interrogés.

Pour le traitement des données, nous avons procédé dans un premier temps, à une analyse du contenu des grilles de programmes des radios et des émissions suivies, puis à une analyse qualitative issue du dépouillement exhaustif des informations recueillies à partir des entretiens. Les résultats obtenus ont été regroupés par thèmes ou centres d'intérêts. Par la suite, nous avons regroupé les thèmes par catégories ou centres d'intérêts à savoir : le profil des animateurs en langues locales, leurs statuts à la radio, les types d'émissions, les obstacles à la promotion des langues locales et les suggestions pour une prise en compte effective des émissions en langues locales.

L'enquête a été réalisée du 22 janvier au 9 février 2024, soit trois semaines en vue de suivre les programmes des radios à l'étude, soit une semaine consacrée à chaque radio étant donné que les grilles de programmes sont hebdomadaires.

Les résultats issus de l'observation, de l'étude documentaire et des entretiens ont été analysés grâce à la méthode qualitative.

Le corpus étudié est composé de trois radios confessionnelles qui se présentent comme suit :

- La *Radio nationale Catholique* (Chrétienne catholique) localisée à Abidjan et ayant des relais à l'intérieur du pays ;
- La *Radio Chandelier* (Chrétienne évangélique) localisée à Abidjan ;
- La *Radio Al Bayane* (Islamique) localisée à Abidjan et ayant des relais à l'intérieur du pays.

3. Résultats

Les radios confessionnelles ont pour missions l'information, l'éducation, la sensibilisation, la formation spirituelle, les enseignements, les prêches et témoignages des fidèles.

3.1. Panorama des radios confessionnelles en Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire compte dix-huit (18) radios confessionnelles (HACA, 2023).

Tableau 1 : Répartition des radios confessionnelles en Côte d'Ivoire

Confessions	Dénominations des radios
Catholique	<ol style="list-style-type: none"> 1. RADIO ESPOIR RADIO 2. RADIO NATIONALE CATHOLIQUE 3. RADIO MARIA 4. RADIO NOTRE DAME DE LA PAIX 5. RADIO PAIX SANWI 6. RADIO LA VOIX DES DIX-HUIT MONTAGNES
Évangélique	<ol style="list-style-type: none"> 1. RADIO NATIONALE FRÉQUENCE -VIE 2. RADIO LA VOIX DE L'ESPÉRANCE 3. RADIO HOSANNA FM 4. RADIO LA VOIE SAINTE 5. RADIO CHANDELIER 6. RADIO SINAI
Islamique	<ol style="list-style-type: none"> 1. RADIO AL-BAYANE 2. RADIO AL FAYDA 3. RADIO AL-BAYANE 4. RADIO AL FAYDA 5. RADIO AL FIRDAWS 6. RADIO AL FOURQUANE

Source : HACA, 2023

Comme le montre ce tableau, les dix-huit (18) radios confessionnelles, qui émettent en Côte d'Ivoire, ont pour concessionnaires les confessions religieuses catholique, évangélique et islamique. On retient la répartition suivante de cette catégorie de radio en fonction des obédiences religieuses.

- six (06) radios catholiques ;

-six (06) radios évangéliques,

- six (06) radios islamiques.

3.2. Les radios confessionnelles en question

La Radio nationale catholique, la Radio Chandelier et la Radio Al Bayane sont des radios privées non commerciales. Contrairement aux radiodiffusions sonores privées commerciales, qui sont à but lucratif, et qui tirent l'essentiel de leurs ressources de la publicité, les radiodiffusions sonores privées non commerciales sont communautaires ou associatives, à but non lucratif. Selon la loi portant régime juridique de la communication audiovisuelle, il leur est accordé la possibilité de recourir à des ressources publicitaires pour une part ne pouvant excéder 20 % de leur budget (HACA, 2017).

Tableau 2 : Typologie des radios étudiées

N°	Désignation	Logo	Confession religieuse	Slogan	Fréquence (FM)
1	<i>Radio nationale catholique</i>		Chrétienne catholique	La voix de l'Évangile	105.2
2	<i>Radio Chandelier</i>		Chrétienne évangélique	La voix qui proclame la vie de Lumière	99.8
3	<i>Radio Al Bayane</i>		Islamique	La voix de l'Islam éternel pour l'Éternité	95.7

Source : HACA, 2023

Ce tableau présente la dénomination des radios étudiées, leurs logos, leurs obédiences religieuses, leurs slogans et leurs fréquences d'émission.

3.2.1. La Radio nationale catholique

C'est une radio appartenant à l'Église catholique. La promotion de l'Évangile est la motivation principale, qui a guidé l'entendement des Évêques ivoiriens dans l'élaboration du projet de création de la *Radio nationale catholique*.

La *Radio Nationale Catholique (RNC)* a diffusé ses premiers programmes le vendredi 02 février 2001. Cependant, elle a été officiellement inaugurée par la Conférence Épiscopale de Côte d'Ivoire, le samedi 24 juin 2006. Elle émet toute la semaine 24 h/24 h sur la fréquence de modulation 102.500 MHZ. La *Radio Nationale Catholique* constitue un instrument missionnaire privilégié au service de l'Évangélisation et de la Promotion Humaine. Elle a pour slogan « La voix de l'Évangile ».

3.2.2. La Radio Chandelier

La Radio Chandelier est une radio chrétienne d'obédience protestante évangélique agréée par l'État ivoirien, sous le label de la Conférence des Églises Protestantes et Missions Évangéliques de Côte d'Ivoire (CEPME-CI). Depuis le 24 mars 2011, elle émet sur la fréquence modulée 99.8 Mhz. Elle se présente comme la voix du Seigneur qui proclame et diffuse la vie de lumière pour dissiper les ténèbres dans les vies et dans toute la création. Ses missions consistent à annoncer la bonne nouvelle aux pauvres, proclamer aux captifs la délivrance et guérir ceux qui ont le cœur brisé. Son slogan est « La voix qui proclame la vie de lumière » dans ce monde ici-bas. Elle diffuse ses programmes hebdomadaires 24 h/24 h

3.2.3. *La Radio Al Bayane*

L'idée de création de *Radio Al Bayane* a été mûrie depuis les années 1990. Après plusieurs tractations, la bande (FM 95.70 MHz) a été accordée à l'ensemble de la communauté musulmane. Finalement, la radio a été créée le 11 novembre 2001. Les trois principales missions de cette radio consistent à éduquer, informer et former particulièrement les membres de la Communauté musulmane nationale, diffuser les messages de paix, de fraternité, de solidarité et présenter le vrai visage de l'Islam et servir de pont de sympathie entre les peuples. La Radio diffuse ses programmes 24 h/24 h du lundi au dimanche. Elle pour slogan « La voix de l'Islam éternel pour l'Éternité ».

3.3. De la présence et de la représentation des langues locales sur les radios confessionnelles en Côte d'Ivoire

Les langues locales sont présentes et représentées sur les radios confessionnelles en Côte d'Ivoire.

3.3.1. De la présence des émissions en langues locales sur les radios confessionnelles

Le tableau suivant montre la présence des émissions en langues locales sur les radios confessionnelles en Côte d'Ivoire.

Tableau 3 : Présence des émissions en langues locales sur les radios confessionnelles

N°	Radio	Langues locales au programme	Nombre
1	<i>Nationale catholique</i>	Gwa, ébrié, akyé, wê, éwê, abouré, abbey, sénoufo, agni, abidji, yacouba, tagbana, koulango, alladjan, bété, malinké, baoulé	17
2	<i>Chandelier</i>	Avikam, abbey, krobou, wê, bété, adjoukrou, abron, koulango, dida, agni, appolo, baoulé, sénoufo, malinké, alladjan, niamboua, atchan, ébrié, akyé, dan, gouro, gban, yowrè, wan	24

3	<i>Al Bayane</i>	Koulango, m'gbatto, agni, dida, mahouka, akyé, n'zima, yacouba, poular, koyaka, mooré,	11
Total			52

Source : grille des programmes, 2024

Ce tableau fait savoir que les émissions cumulées en langues locales sur les trois radios sont au nombre de 52 avec 17 émissions pour la *Radio nationale catholique*, 24 émissions pour la *Radio chandelier* et 11 émissions pour la *Radio Al Bayane*. On peut donc dire que les émissions en langues locales sont bien présentes dans les grilles de programmes des radios confessionnelles en Côte d'Ivoire. Mais, quelle est leurs proportions par rapport aux émissions diffusées en français ?

3.3.2. De la représentation des émissions en langues locales sur les radios confessionnelles

La représentation des langues locales sur les radios confessionnelles consiste à étudier la proportion qu'elles occupent dans les différentes grilles de programmes

Tableau 4 : Représentation des langues locales sur les radios confessionnelles étudiées

N°	Radio	Volume horaire hebdomadaire des émissions	Volume horaire des langues locales	Pourcentage du volume horaire des langues locales
1	<i>Nationale catholique</i>	1080 minutes	160 minutes	1,58 %
2	<i>Chandelier</i>	1080 minutes	360 minutes	3,57%
3	<i>Al Bayane</i>	1080 minutes	220 minutes	2,18%
Total		3220 minutes	740 minutes	7,33%

Sources : grilles des programmes, 2024

Ce tableau révèle que les émissions cumulées en langues locales sur les trois radios sont au nombre de 52 avec 17 émissions pour la *Radio nationale catholique*, 24 émissions pour la *Radio chandelier* et 11 émissions pour la *Radio Al Bayane*. En termes de volume horaire de diffusion hebdomadaire des langues locales, on note que sur la *Radio nationale catholique*, 160 minutes sont consacrées aux langues locales, soit 1,58%, sur la *Radio Chandelier*, ce sont 360 minutes qui sont destinées aux langues locales, soit 2,16% et sur la *Radio Al Bayane*, les émissions en langues locales sont estimées à 220 minutes, soit 2,18%.

Au total, 740 minutes sont consacrées aux émissions en langues locales sur les trois radios, soit 7,33%. On en déduit que la proportion des émissions en langues locales sur les radios confessionnelles est très négligeable par rapport aux volumes horaires destinés à la langue française (92,67%).

3.4. Du profil des animateurs en langues locales

À l'instar des autres personnels des radios confessionnelles, le premier critère à respecter pour prétendre être animateur en langues locales sur une radio confessionnelle, c'est d'appartenir à la confession religieuse, concessionnaire de la radio en question. Ainsi, pour la *Radio nationale catholique*, il faut être chrétien catholique, pour la *Radio Chandelier*, il faut être chrétien évangélique et pour la *Radio Al Bayane*, il faut être musulman.

3.5. Modes de recrutement, formations et statuts des animateurs d'émissions en langues locales.

Plusieurs cas de figures se présentent dans le cadre du recrutement des animateurs en langues locales sur les radios confessionnelles. Cependant, sur les trois radios étudiées, le recrutement adopte les mêmes modes opératoires. En effet, il se fait soit à la suite d'une candidature spontanée de l'intéressé, soit à la suite d'un appel lancé auprès des chefs de communautés ethniques concernées.

Sur le niveau d'étude des animateurs en langues locales, il ressort des entretiens réalisés que certains ont le niveau du Brevet d'études du premier cycle, d'autres, le niveau du baccalauréat, d'autres encore, le niveau universitaire.

En général, les animateurs n'ont reçu aucune formation de base en techniques d'animation radiophonique. C'est donc, sur le tas qu'ils sont formés. Au fil du temps, des séminaires de formation, des ateliers et des stages internes leur permettent de renforcer leurs capacités. En plus, tous les animateurs en langues locales sont des bénévoles ou des collaborateurs extérieurs.

3.6. Obstacles à la valorisation des langues locales sur les radios confessionnelles

Ces obstacles sont de deux ordres : endogènes et exogènes.

3.6.1. Facteurs endogènes

Des facteurs endogènes expliquent la non-valorisation des langues locales sur les radios confessionnelles en Côte d'Ivoire.

3.6.1.1. La sous-représentation des langues locales dans les grilles de programmes

La sous-représentation des langues locales dans les programmes des radios confessionnelles en Côte d'Ivoire se présente comme l'un des obstacles à la valorisation des langues locales sur les radios confessionnelles. L'étude a révélé que la proportion des émissions en langues locales dans les différentes grilles de programmes est seulement

7,33%. Respectivement, cette proportion est 1,58% pour *la Radio nationale catholique*, 3,57% pour *la Radio Chandelier* et 2,18% pour *la Radio Al Bayane*. Ce taux est très dérisoire comparativement à la proportion globale des émissions en français, qui est 92,67%.

3.6.1.2. De l'absence de grands genres d'émissions en langues locales

Si les langues locales sont présentes dans les grilles de programmes, il faut relever l'absence de grands genres d'émissions tels que les débats, les interviews, les reportages pour la diffusion des émissions en langues locales.

Sur *la Radio nationale catholique*, les émissions en langues locales sont intitulées « Émission en langue ». Chaque émission dure 10 minutes et consiste à faire la lecture et l'explication des textes liturgiques de la semaine.

Sur *la Radio Chandelier*, d'une durée de 15 minutes, les émissions en langues locales ont pour titre « Toutes langues, toutes tribus ». Elles ont pour but de faire des enseignements portant sur la Bible. Quelquefois, des sujets de société y sont abordés en fonction de l'actualité.

En ce qui concerne *la Radio Al Bayane*, ses émissions en langues sont dénommées « Allahou Akbar » en langues locales. Chaque émission dure 20 minutes et est destinée aux prédications et enseignements coraniques.

3.6.1.3. Le statut et la formation des animateurs en langues locales

Les animateurs des émissions en langues locales des radios confessionnelles étudiées sont des bénévoles ou des collaborateurs extérieurs. Cette situation est source de démotivation. Par ailleurs, ces animateurs n'ont pas suivi de formation initiale en techniques d'animation et de production radiophoniques. En général, sans prise en charges, sans titres de transport et sans cartes de presse, ils sont volontaires et passionnés de radio. Mais, la volonté et la passion ne suffisent pas, il faut créer les conditions de production d'émissions de qualité en langues.

À ces facteurs endogènes, s'ajoutent des facteurs exogènes.

3.6.2. Facteurs exogènes

Les facteurs exogènes sont liés d'une part, aux restrictions imposées par le cahier des charges des radios de proximité en Côte d'Ivoire et d'autre part, la menace de disparition qui plane sur certaines langues locales en Côte d'Ivoire.

3.6.2.1. Les restrictions du cahier des charges des radios de proximité en Côte d'Ivoire

Les contraintes politico-juridiques sont liées au cadre réglementaire. Celles-ci se rapportent aux restrictions imposées par le cahier des charges des radios de proximité en Côte d'Ivoire. En effet, les radios confessionnelles à l'instar des radios de proximité en Côte d'Ivoire, ne sont pas autorisées à diffuser des émissions à caractère politique. Pourtant, les sujets politiques, qui suscitent un intérêt certain, devraient permettre aux animateurs de proposer des thèmes dans de grands genres. En outre, la part de la publicité dans le budget des radios confessionnelles ne doit pas excéder 20% (HACA, 2017). Cette contrainte fragilise économiquement les radios de proximité et les empêche de prendre en charge les animateurs en langues locales, dont certaines sont menacées de disparition en Côte d'Ivoire.

3.6.2.2. Des langues locales en danger

Une langue est dite en danger lorsqu'elle est en voie de disparition du fait que ses locuteurs cessent de la parler ou la parlent de moins en moins. Selon l'UNESCO (2009), une langue sans transmission est certes, menacée de disparition dans le futur si cette dynamique ne change pas, mais l'âge des locuteurs joue aussi un rôle central.

En réalité, sur la soixantaine d'ethnies identifiées en Côte d'Ivoire, seulement 15 langues sont parlées par plus de 1% de la population totale (Institut nationales des Statistiques, 2021). Il s'agit : du baoulé (20,48%), du malinké (18,60%), du sénoufo (9,39%), du dan (6,57%), de l'agni (6,36%), du bété (3,2%), de l'akyé (2,73%), du gourou (2,55%), du guéré (1,86%), koulango (1,64%), du maouka (1,53), du dida (1,4%), du lobi (1,19%), de l'abbey (1,18%) et du wobé (1,16%). Les trois quarts des langues présentes dans le paysage linguistique ivoirien enregistrent des taux relativement très bas qui montrent qu'elles sont sérieusement en danger, surtout en l'absence de langue nationale dans le pays.

4. Discussion des résultats

L'étude portant sur la place des langues locales sur les radios confessionnelles en Côte d'Ivoire, a montré une contribution mitigée de cette catégorie de radios à la promotion des langues locales. Cette situation est la résultante de la politique linguistique du pays dès son accession à l'indépendance. Ce choix formellement établi, a consacré la domination de la langue française dans tous les domaines de la vie publique. Même si une avancée en matière de promotion des langues locales est notable par la prescription de l'utilisation des langues nationales pour le développement du pays (Constitution, 2000), aucun statut officiel n'est accordé à ces langues locales. Dans la Constitution (2016), le français est encore présenté comme la langue officielle même si la question des conditions de développement des langues locales est d'actualité. Comme on le voit, l'État de Côte d'Ivoire reconnaît la nécessité de promouvoir les langues locales. C'est dans cette perspective qu'il est demandé aux radios de proximité (radios communautaires) de diffuser au-delà du français, des émissions en langues

locales (Cahier des charges des radios de proximité de Côte d'Ivoire, 1995). Malgré l'existence de dispositions juridiques, la promotion des langues locales en Côte d'Ivoire demeure un défi.

C. R. Abolou (2010), le temps d'antenne consacré aux informations en langues nationales dénommées en Côte d'Ivoire, « Les nouvelles du pays » à travers les différentes communautés linguistiques du pays est très négligeable. La preuve est qu'une analyse des grilles de programmes de la Radio nationale montre que seulement 1080 minutes par semaine à raison de 14 à 15 minutes par langue. Par contre, à la télévision nationale, le temps d'antennes des langues nationales est sensiblement réduit, soit 250 minutes par semaine, c'est-à-dire 10 minutes par langue à la Télévision nationale. Tout le reste du temps est consacré aux émissions en langue française. Il en déduit que l'introduction des langues nationales dans les médias nationaux ivoiriens est faible par rapport au français, langue officielle.

Pour J. J. D. N. Yao et J.-C. Dodo (2018), les langues locales occupent une place insignifiante dans le paysage médiatique ivoirien. Ainsi, le français est la langue dominante dans les médias ivoiriens. En effet, l'essentiel de la presse écrite est édité en français. La *Radiotélévision Ivoirienne (RTI)* a sélectionné environ 25 langues (24 langues ivoiriennes et le mooré, une langue étrangère) pour la diffusion d'informations, à travers l'émission les « Nouvelles du pays » entre 17 h 00 et 18 h 00. Comme perspective, les deux auteurs préconisent l'encouragement des initiatives telles que les actions de la maison d'Édition Livre Sud qui promeut l'apprentissage des langues locales en éditant des syllabaires et des manuels d'alphabétisation en langues locales et la Société Internationale de Linguistique, qui quant à elle, en plus de mener des recherches sur les langues ivoiriennes, diffuse également des manuels d'alphabétisation dans une trentaine de langues ivoiriennes.

L'analyse de K. E. Atta (2023) a permis de relever que les langues locales ont joué un rôle prépondérant dans la sensibilisation des populations sur la covid-19 en Côte d'Ivoire. Mais, force est de reconnaître que leur contribution sur la question, est nuancée en raison de plusieurs facteurs endogènes et exogènes qui entraîne une irrégularité dans la diffusion des émissions programmées en langues locales due à l'indisponibilité des animateurs démotivés en raison d'un manque de statut à la radio. D'autres facteurs comme le manque de formation, le non-respect du cahier des charges et de la grille des programmes, l'insuffisance de productions propres en langues locales n'ont pas permis de sensibiliser suffisamment les populations en langues locales sur la question.

Conclusion et perspectives

Cette étude qui a porté sur la place des langues locales sur les radios Confessionnelles en Côte d'Ivoire, s'est proposée de répondre à la question de savoir quelle est la place des langues locales sur cette catégorie radio en Côte d'Ivoire. Elle s'est fixée pour objectif d'analyser la place des langues locales sur les radios confessionnelles en Côte d'Ivoire. Comme hypothèse

de départ, ce travail a postulé que la place des langues locales sur les radios confessionnelles en Côte d'Ivoire, dépend de la qualité et la quantité des émissions diffusées en langues locales, qui y sont diffusées.

L'analyse, qui s'est voulue qualitative, a fait recours à l'étude documentaire, l'analyse des grilles de programmes des radios à l'étude et aux guides d'entretiens et s'est inspirée de la théorie fonctionnaliste des médias et de la théorie sociolinguistique.

Les résultats obtenus ont permis de comprendre qu'en l'absence de langue nationale dans le pays, le choix linguistique de la Côte d'Ivoire, qui fait du français la langue prédominante dans tous les domaines de la vie sociale, se répercutent sur les médias en général et les radios confessionnelles en particulier. On en déduit que la proportion des émissions en langues locales sur les radios confessionnelles est très négligeable par rapport aux volumes horaires destinés à la langue française.

Or, vu l'influence grandissante des radios communautaires dont on dénombre 239 radios autorisées (HACA, 2023) dans le pays, ils pourraient bien contribuer à vulgariser le patrimoine linguistique ivoirien et jouer un rôle crucial dans la consolidation de la paix et de cohésion sociale (H. J. Sey, 2023).

Dans cette dynamique, il faut amener les opérateurs de radios communautaires à être attentifs aux communautés en évaluant périodiquement leurs perceptions sur les émissions diffusées et l'impact de ces émissions sur leurs cibles. Il est également nécessaire de restructurer les radios communautaires en Côte d'Ivoire, surtout les radios confessionnelles, afin qu'elles soient de réels outils de développement.

Un autre défi à relever est celui de l'alphabétisation des populations dans les langues locales en vue de leur offrir l'opportunité d'exprimer leurs opinions dans leur propre culture, favorisant ainsi, leur participation au développement politique, économique et social.

Une autre réflexion portant sur la question de la valorisation des langues en Côte d'Ivoire est la possibilité de réduire le nombre de langues à promouvoir en tenant compte des entités présentant une unité culturelle et linguistique qui en fait le cadre juridico-administratif le mieux adapté à la situation. En effet, il est possible de réduire considérablement le nombre de langues à promouvoir en mettant en avant les facteurs telles que l'intercompréhension entre communautés linguistiques, les affinités culturelles, le bilinguisme et/ou le trilinguisme des populations. Aussi, en partant du principe sociolinguistique suivant lequel les dialectes sont des variantes régionales d'une même langue, il apparaît clairement que certaines langues sont en usage dans plusieurs régions. L'avantage d'une telle stratégie est de favoriser la réduction considérable du nombre de langues à promouvoir. À ce propos, il est important de relever qu'il existe au niveau de chaque région des langues dominantes que l'on peut aisément promouvoir telles que le malinké et le sénoufo (au Nord), la baoulé (au centre), le bété (au Sud-Ouest), l'agni (à l'Est), l'akyé (au Sud).

BIBLIOGRAPHIE

- ABOLOU Camille Roger, 2010, « Nouveaux médias et dynamiques des langues dans l'espace francophone », 14, *GLOTTOPOLO*, p. 5-16.
- Académie ivoirienne des langues maternelles, 2023.
- ATTA Koffi Eric, 2023, « Radios communales et covid-19 en Côte d'Ivoire : quelle contribution des langues locales à la sensibilisation des populations par la Radio Alobhé de Bingerville? », *Spécial, Communication en question*, p. 270-282.
- AGNISSONI Kouassi Sidoine et OUATTARA Abdoulaye, 2020, « L'apprentissage du français en milieu scolaire ivoirien : bilan et perspectives », 01, *DJIBOUL*, p. 16-34
- ASSANVO Amoikon Dyhiè, 2023, « Contribution des langues maternelles ivoiriennes dans la lutte contre la covid-19 », 06, *Ziglôbitha*, p. 423-434.
- BULOT Thierry et BLANCHET Philippe, 2013, « Une introduction à la sociolinguistique pour l'étude des dynamiques de la langue française dans le monde », en ligne sur : <http://www.sociolinguistique.fr>.
- Cahier des charges des radios de proximité de Côte d'Ivoire, 1995.
- CAVET Jean-Louis et DUMONT Pierre, 1999, *L'enquête sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan.
- Constitution ivoirienne, 1959
- Constitution ivoirienne, 2000
- Constitution ivoirienne, 2016
- Haute Autorité de la Communication audiovisuelle, 2023.
- KOUASSI Konan Stanislas, 2024, Préambule à un aménagement linguistique en Côte d'Ivoire, <https://revues.acaref.net/wp-content/uploads/sites/>, consulté le 10 mars 2024.
- KOUASSI Konan Stanislas, 2021, « Les enjeux de la documentation des langues ivoiriennes » 01, *RA2LC*, p. 21-34.
- LOI N° 91-1001 du 27 décembre 1991 portant régime de la communication audiovisuelle
- LOI N° 2017-868 du 27 décembre 2017 portant régime juridique de la communication audiovisuelle.
- LOI N° 2022-979 du 20 décembre 2022 modifiant la loi N°2017-868 du 27 décembre 2017 portant régime juridique de la communication audiovisuelle.
- MOBIO Marie-Joelle Denise, 2022, « Réussir la promotion des langues ivoiriennes : l'enjeu de la traduction », 8, *N'zassa*, p. 78-87.
- MALINOWSKI Bronislaw, 1970, *Une théorie scientifique de la culture*, Paris, Points.
- MUCCHIELLI Alex, 2014, *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*, Paris, Armand Colin, 3^e édition,
- N'GATTA Koukoua Etienne, 2013, « Français et langues ivoiriennes : interférences linguistiques et substrat », 07, *SLC*, p. 158 -178
- SEKA Yapi Thierry Arsène, 2018, « Introduire les langues maternelles dans l'enseignement primaire en contexte bilingue », [Écoles, langues et cultures d'enseignement en contexte plurilingue africain](#), p. 245-266
- SAWADOGO Awa et LONDJITE Palé, 2020, « Place et rôle des langues nationales dans les médias au Burkina Faso », <https://revues.acaref.net/wp-content/uploads/sites-/>
- SEY Henry Joel, 2023, « Radios confessionnelles et promotion de la coexistence religieuse en Côte d'Ivoire : cas de la *Radio Al Bayane* et la *Radio nationale catholique (RNC)*, *Regard*, Décembre, Gouvernance et Développement, décembre 2023, pp 1-13
- TAILA Christelle, 2014, « Statut et rôle des langues camerounaises : quels enjeux pour un

Cameroun émergent ? » ,<https://www.researchgate.net/publication/334171065>.
UNESCO, Langues en danger : pensée menacée, 02, Le Courrier de l'UNESCO.
YAO Jacques Denos N'ZI et DODO Jean-Claude, 2018, « Les langues ivoiriennes dans les politiques linguistiques en Côte d'Ivoire : historique, état des lieux et perspectives pour une durabilité », 15, LTML.